



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 24 septembre 2018

Ouverture de l'hôtel de ville les mardis soirs

(Mont-Saint-Hilaire) – Afin de bonifier le service à la clientèle, la Ville de Mont-Saint-Hilaire propose une prolongation des heures de l'ouverture de l'hôtel de ville les mardis soirs. Dès le 25 septembre, certains services seront offerts de 16 h 30 (heure régulière de fermeture) jusqu'à 20 h.

Ce projet-pilote d'une durée d'un an permettra aux citoyens qui travaillent de jour d'avoir un meilleur accès à certains services. Dès maintenant, les mardis soirs, il sera notamment possible de :

- S'informer, se documenter ou récupérer sa pochette de nouveau résident à la réception de l'hôtel de ville;
- Payer ses taxes ou sa contravention au Service des finances;
- Récupérer un permis émis ou présenter son projet de rénovations au Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- Visiter l'exposition permanente des minéraux du mont Saint-Hilaire et l'exposition temporaire du *Corrid'Art*.

L'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire est situé au 100, rue du Centre-Civique. Il est également possible de téléphoner, durant les heures d'ouverture, au 450 467-2854 pour obtenir de l'information.

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Lundi, mercredi et jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mardi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 20 h

Vendredi de 8 h 15 à 12 h

Cet horaire est en vigueur tout au cours de l'année.

- 30 -

Source et information

Services aux citoyens et communications

communications@villemsh.ca